

HERBORISTERIE AVEC ALPES EN FLEURS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Herboristerie avec <i>Alpes en Fleurs</i>
En bref	Matinée de visite de cultures de fleurs et plantes aromatiques, confection de tisanes chez <i>Alpes en Fleurs</i> , producteur certifié <i>Produits des parcs suisses</i> .
Descriptif de l'activité	Fanny et Sébastien Henchoz, agriculteurs de montagne, présentent leurs activités autour des fleurs et des herbes aromatiques. Dans un champ cultivé avec soin, les plantes se côtoient dans les meilleures conditions biologiques. Après la visite des jardins, réalisation d'une tisane que chacun peut emporter avec soi.
Dates	Dimanche 20 septembre 2026
Horaire	09h00 – 12h00
Lieux du rendez-vous	Alpes en Fleurs Chemin de Mimont 2 1862 La Comballaz
Lieux de l'activité	Alpes en Fleurs
Programme indicatif	9h00 Arrivée chez Alpes en Fleurs, accueil des participants 9h00 à 12h00 Visite des jardins, explications sur les plantes et leurs propriétés, préparation de tisanes
Matériel à prendre avec soi	• Bonnes chaussures • Vêtements adaptés à la météo
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants	Dès 16 ans
Nombres (min. – max.)	Minimum 4 personnes et maximum 15 personnes
Accessibilité universelle	Offre accessible aux personnes à mobilité réduite. Une partie de la visite est praticable en chaise roulante et l'atelier de confection de tisanes est entièrement accessible. L'offre est également adaptée aux personnes présentant une déficience intellectuelle.
Autres informations	En cas de difficulté à trouver le lieu de l'activité, contacter le prestataire au 079 653 28 29

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics

Arrêt La Comballaz, centre. Environ 30 minutes à pied jusqu'au lieu de l'activité. Lors de l'inscription, possibilité de demander au Parc l'organisation d'un covoiturage avec des personnes participantes venant en voiture. Environ 5 minutes en voiture.

Horaires des transports publics

Aller

Montbovon – La Comballaz, centre 07h37 – 08h39

Gstaad – La Comballaz, centre 07h36 – 08h39

Château d'Œx – La Comballaz, centre 08h05 – 08h39

Retour

La Comballaz, centre – Montbovon 12h13 – 13h21

La Comballaz, centre – Gstaad 12h13 – 13h21

La Comballaz, centre – Château d'Œx 12h13 – 12h49

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

Covoiturage

Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription

Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch – 026 924 23 33

TARIFS

Tarif de base

Dès 16 ans, CHF 10.00

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription

Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch

+41 (0)26 924 23 33

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation

La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Paieement

Le paiement se fait sur facture. Le délai de paiement est de 30 jours dès la réception de la facture. Aucun paiement n'est accepté sur place.

Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Dès la confirmation de la réservation, elles sont réputées connues et acceptées.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc :

www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente



Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.